

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au procureur impérial près du tribunal de Vervins, 11 janvier 1861](#)

## Jean-Baptiste André Godin au procureur impérial près du tribunal de Vervins, 11 janvier 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Procureur impérial près du tribunal de Vervins](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 3 p. (164r, 165r, 166v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au procureur impérial près du tribunal de Vervins, 11 janvier 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34045>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 janvier 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Procureur impérial près du tribunal de Vervins](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur la mort d'un ouvrier. Godin écrit au procureur après que le commissaire de police de Guise lui a donné communication d'une lettre qu'il lui a écrite, relative à des révélations de délits qu'il commettrait. Godin proteste que son passé témoigne de son attachement au respect des lois. Il explique que son établissement emploie actuellement 600 ouvriers et qu'aucune mort accidentelle n'a été à déplorer depuis 20 ans. De même, poursuit-il, il a employé plus de 500 ouvriers manœuvres, maçons et charpentiers à des constructions importantes sans que personne ne soit sérieusement blessé. « Cela n'établit-il pas d'une manière évidente les soins qui sont pris chez moi dans l'intérêt de la conservation des personnes ? ». Godin relate qu'un maçon était en train de construire un fourneau en briques dans une cuisine quand deux manœuvres le virent s'effondrer et constatèrent qu'il était mort, et qu'un médecin conclua à une mort par attaque d'apoplexie foudroyante ; comme ni lui-même ni le médecin ni les personnes présentes pensèrent à une mort accidentelle, le corps fut remis à la famille du défunt sans intervention de la police. Godin admet avoir ignoré devoir faire une déclaration immédiate des faits, mais il affirme ne pas avoir eu l'intention de soustraire à la loi. Selon Godin la révélation faite au procureur a pour origine un sentiment de mesquine rivalité.

Support Un mot du texte est souligné au crayon bleu sur le folio 164r.

## Mots-clés

[Construction](#), [Décès](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) – Familistère](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Procureur impérial près du tribunal de Vervins

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Administration

Biographie Procureur impérial près du tribunal de Vervins (Aisne) en 1861.

